

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BREST - 2901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/07/2024 - 4190 - 2019 B 00139 - 848 466 132 - IMMOTEP

SAS IMMOTEP

36 rue du Commandant Drogou

29200 BREST

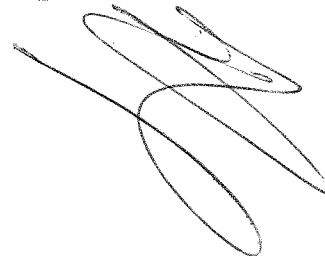
Dépot N° 4190

LE 22 JUIL. 2024

R.C.S. BREST

COMPTES ANNUELS

COPIE CERTIFIEE
CONFORME



OUEST CONSEILS BREST

6 RUE JACQUES DAGUERRE

CS 50127

29803 BREST CEDEX 9

02 98 44 25 32

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	749	323	427	576	-150	-26.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	500		500	500		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 264	323	942	1 091	-150	-13.73
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	337 386		337 386	153 092	184 294	120.38
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				21 600	-21 600	-100.00
	Autres créances	5 973		5 973	13 705	-7 732	-56.42
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	931		931	94 931	-94 000	-99.02
	Charges constatées d'avance (3)	2 008		2 008	2 123	-115	-5.41
	Total III	346 298		346 298	285 451	60 847	21.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	347 562	323	347 239	286 542	60 697	21.18

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 260	1 942	2 318	119.38
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-19 359	2 318	-21 677	-935.13
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	-4 099	15 260	-19 359	-126.86
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	111 866	111 484	382	0.34
	Concours bancaires courants	57 742	2 701	55 040	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	165 149	118 047	47 103	39.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 789	13 096	694	5.30
	Dettes fiscales et sociales	2 792	25 955	-23 163	-89.24
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	351 338	271 282	80 056	29.51
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	347 239	286 542	60 697	21.18

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

351 338 271 282

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	160 000		160 000			160 000	
Production vendue de biens				248 503		-248 503	-100.00
Production vendue de services	41 196		41 196	52 943		-11 747	-22.19
Chiffre d'affaires NET	201 196		201 196	301 446		-100 250	-33.26
Production stockée			184 294	-75 370		259 664	344.52
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			194	407		-213	-52.36
Autres produits			3 815			3 815	
Total des Produits d'exploitation (I)			389 499	226 483		163 016	71.98
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			155 175			155 175	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			200 345	177 238		23 107	13.04
Impôts, taxes et versements assimilés			3 054	211		2 843	NS
Salaires et traitements			30 546	30 641		-95	-0.31
Charges sociales			12 920	12 922		-1	-0.01
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			150	150			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			13	5		7	140.91
Total des Charges d'exploitation (II)			402 203	221 168		181 035	81.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-12 704	5 316		-18 019	-338.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4		-4	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			4		-4	-100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 655		2 458		4 198	170.79
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 655		2 458		4 198	170.79
2. Résultat financier (V-VI)	-6 655		-2 454		-4 202	-171.25
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-19 359		2 862		-22 221	-776.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			115		-115	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			115		-115	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			-115		115	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			429		-429	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	389 499		226 487		163 012	71.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	408 858		224 169		184 689	82.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-19 359		2 318		-21 677	-935.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 347 239.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 201 196.37 Euros et dégageant un déficit de -19 358.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (rgt ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	749		
TOTAL	749		
Autres participations	500		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	515		
TOTAL GENERAL	1 264		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			749	749
TOTAL			749	749
Autres participations			500	500
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			515	515
TOTAL GENERAL			1 264	1 264

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	173	150		323
TOTAL	173	150		323
TOTAL GENERAL	173	150		323

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	150				
TOTAL	150				
TOTAL GENERAL	150				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	3 626	3 626	
Groupe et associés	1 000	1 000	
Débiteurs divers	1 347	1 347	
Charges constatées d'avance	2 003	2 003	
TOTAL	7 931	7 931	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	169 603	169 603		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 789	13 789		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 229	2 229		
Autres impôts taxes et assimilés	563	563		
Groupe et associés	165 149	165 149		
TOTAL	351 333	351 333		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	115 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	115 000			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres ordinaires	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

Le stock marchand de biens est constitué par le coût d'acquisition de l'immeuble et par les achats de travaux.

A l'arrêté des comptes, le coût d'entrée des stocks est comparé à leur valeur actuelle, la plus fiable de ces deux valeurs étant retenue. Si la valeur prise en compte est la valeur actuelle, celle-ci est présentée à partir du coût d'entrée, par application à ce dernier d'une dépréciation.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 715
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 008
Dettes fiscales et sociales	544
Total	14 267

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SCI AMIRAL	-9 011	25	-11 011
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Dépôt N° 2024/4190

LE 22 JUIL. 2024

R.C.S. BREST

IMMOTEP
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 36 Rue Commandant Drogou
29200 BREST
848 466 132 RCS BREST

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice de 19 358,95 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	19 358,95 euros
---------------------	-----------------

Dans sa totalité au débit du compte « Report A Nouveau »
Qui est de ce fait débiteur de la somme de 19 358,95 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont consécutivement désormais d'un montant négatif de 4 009,15 euros.

Il est constaté que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, l'associé unique devra, conformément aux dispositions de l'article L 225-48 du Code de Commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société, dans les quatre mois à compter du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Conformément à la loi, nous vous précisons qu' aucune distribution de dividende n'est intervenue auparavant.

Décision de l'Associé Unique du 30 Juin 2023.

Certifié conforme
Le Président



IMMOTEP
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 36 Rue Commandant Drogou
29200 BREST
848 466 132 RCS BREST

Dépot N° 4190

LE 22 JUIL. 2024

R.C.S. BREST

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

L'an 2023, le 30 Juin, à 11 heures , au siège social,

Monsieur Maxime GOARANT,
Associé unique de la société IMMOTEP,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, la société « IMMOTEP », associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

le Président rappelle, qu'il s'agit du troisième exercice de la Société. Cet exercice s'est essentiellement caractérisé par la mise en œuvre d'un nouveau programme immobilier.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comporte pas une dépense non admise dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice de 19 358,95 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice

19 358,95 euros



Dans sa totalité au débit du compte « Report A Nouveau »
Qui est de ce fait débiteur de la somme de 19 358,95 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont consécutivement désormais d'un montant négatif de 4 009,15 euros.

Il est constaté que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, l'associé unique devra, conformément aux dispositions de l'article L 225-48 du Code de Commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société, dans les quatre mois à compter du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

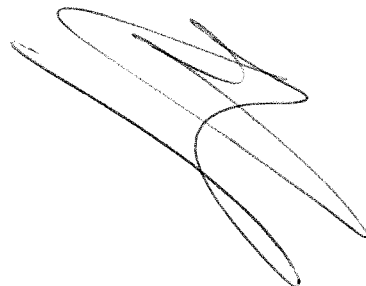
Conformément à la loi, nous vous précisons qu' aucune distribution de dividende n'est intervenue auparavant.

TROISIEME DECISION

L'associée unique déclare qu'une convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce est intervenue au cours de l'exercice écoulé. et qu'elle figure en annexe du présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Maxime GOARANT

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the name Monsieur Maxime GOARANT.